

## Giberville : suspicion de Covid-19 à l'école, le maire Gerard Leneveu qui ne voulait pas rouvrir, est en colère

Gerard Leneveu, maire de Giberville (14)

3-4 minutes

---

Une suspicion de Covid 19 touche actuellement un parent d'élève de l'école de Giberville. Trois enfants restent chez eux par précaution. Le maire, Gerard Leneveu qui ne voulait pas rouvrir l'établissement scolaire se dit "très en colère".

Gerard Leneveu est en colère. Un parent d'élève de l'école de Giberville présente des symptômes du Covid-19. Un test est en cours d'analyse et, dans l'attente des résultats, sa fille ainsi que deux autres enfants élèves de CM2 et de moyenne section n'ont pas pu se rendre à l'école, par précaution.

Moi c'est la préfecture qui m'a obligé à rouvrir, là j'attends le résultat des examens complémentaires et j'espère que tout va rentrer dans l'ordre. Qu'on n'aura pas de soucis sanitaires. Mais pour lundi, je ne sais pas encore comment on va s'organiser.

Les trois élèves sont restés chez eux depuis mercredi. L'école reste quant à elle ouverte. "*J'ai beaucoup d'inquiétudes. Comme j'en avais avant.*" explique le maire de Giberville, "*Moi je suis pas scientifique mais voilà. Je veux pas dramatiser non plus à outrance, c'est clair. Peut-être que tout le monde sera négatif et tant mieux. On m'avait dit que prenais une décision autoritaire (NDLR : de ne pas rouvrir l'école) alors qu'on avait regardé précisément, bien en amont, les conditions d'accueil. La lettre du préfet fait trois pages, c'était compliqué*".

### Le maire ne souhaitait pas rouvrir l'école de Giberville

Le [1er juin dernier, Gerard Leneveu informait les parents d'élèves que l'école ne rouvrirait pas le 2 juin](#). Des parents se sont étonnés

de cette décision alors que la phase 2 du déconfinement débutait. Le maire a du revenir sur cette annonce et explique avoir été contraint par la préfecture d'ouvrir l'établissement scolaire.

Désormais l'édile se sent un peu délaissé par les autorités. Il dit n'avoir eu aucune nouvelle de la part de la préfecture. *"On a su m'appeler pour ouvrir, pour me dire que j'étais dans l'illégalité (en refusant d'ouvrir l'école) et là j'ai même pas eu l'information. J'ai appelé moi-même l'ARS. Après on m'a rappelé hier (jeudi soir), un médecin m'a expliqué la situation"*.

## **Le parent d'élève testé deux fois négatif, est en attente des résultats d'un scanner pulmonaire**

Pour le médecin responsable de la veille et de la sécurité sanitaire de l'Agence régionale de Santé (ARS) Normandie, Benoit Cottrel, *"ce n'est pas une situation très complexe"*. Le parent d'élève a développé des symptômes pouvant laisser penser à un Covid-19. Son médecin traitant a donc fait réaliser deux tests qui se sont révélés négatifs. Un scanner a alors été demandé : un examen de confirmation visant à vérifier la présence ou non d'infection pulmonaire.

Pour le médecin de l'ARS, le protocole classique a été respecté. La famille a averti l'école et l'école a contacté l'Education nationale. Celle-ci a effectué une enquête qui a conduit à tenir à l'écart de l'établissement scolaire les trois enfants, le temps des analyses nécessaires.

Les résultats du scanner devraient être connus [lundi, date de la rentrée des classes élargie à tous les élèves.](#)

Poursuivre votre lecture sur ces sujets